

QUESTIONS INSCRITES AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

LA PUBLICITÉ DU CN À TERRE-NEUVE

Question n° 892—**M. Peddle:**

1. Au cours des années 1962, 1963, 1964, 1965, 1966, 1967, 1968, 1969, et 1970, combien le CN a-t-il dépensé pour la réclame à la radio, à la télévision et dans les journaux à Terre-Neuve?
2. Quels organes étaient en cause et quelles sommes a-t-on versées à chacun au cours de chaque année?
3. Quelles sont les dépenses prévues pour 1971?

M. Gérard Duquet (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): D'après la direction du Canadien National: 1, 2 et 3. La publicité relative aux divers services offerts par cette société est faite selon les besoins estimés du marché. Les dépenses de publicité sont régies par un budget annuel établi selon les besoins envisagés. La publicité est une question interne et il n'est pas jugé conforme à la politique de la société d'en publier la ventilation géographique.

LA POSSESSION DE MARIJUANA

Question n° 895—**M. Peddle:**

1. Combien de personnes a-t-on condamnées annuellement pour possession de marijuana au Canada depuis 1960?
2. Quelle a été la sentence dans chaque cas?
3. Quel âge avait l'accusé dans chaque cas?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): 1. 1960, 15; 1961, 12; 1962, 11; 1963, 30; 1964, 27; 1965, 40; 1966, 109; 1967, 453; 1968, 1,078; 1969, 2,313; 1970, 5,399.

2 et 3. Pour obtenir les renseignements désirés, il faudrait une recherche intensive des dossiers qui serait trop coûteuse et pour laquelle nous ne disposons pas des crédits nécessaires. Les renseignements ne peuvent donc pas être fournis.

LE BILINGUISME CHEZ AIR CANADA

Question n° 993—**M. Fortin:**

1. Quelle est la politique d'Air Canada concernant la distribution de journaux français sur ses avions?
2. Quelle est la politique d'Air Canada concernant l'usage du français à l'aéroport d'Ottawa?
3. Quelle est la politique d'Air Canada concernant le bilinguisme?

M. Gérard Duquet (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): D'après la direction d'Air Canada: 1. La politique d'Air Canada est de placer à bord de ses avions des journaux français aux endroits où il en existe selon la demande prévue et proportionnellement au nombre total de journaux à bord. Aux endroits où il n'existe pas de journaux de langue française, mais où il y a une demande, ces journaux sont envoyés au lieu de et placés à bord des avions à la demande. On trouve des revues de langue française à bord de tous les avions d'Air Canada.

2. On peut être servi en français à tous les guichets.
3. Les voyageurs sont servis dans les deux langues dans tous les endroits du Canada où la demande est importante et régulière. Cette politique fait l'objet d'une révision continue.

AIR CANADA—L'AÉROPORT DE YARMOUTH

Question n° 1000—**M. Comeau:**

1. Depuis que Air Canada a réduit son effectif à l'aéroport de Yarmouth, des vols ont-ils été retardés et, dans l'affirmative, a) combien, b) pendant combien de temps?
2. Quel est le temps normal au sol pour les vols d'Air Canada à Yarmouth?

M. Gérard Duquet (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): D'après la direction d'Air Canada: 1. Au cours de la période allant du 21 février au 18 mars inclusivement, dix vols ont subi des retards de deux à quatorze minutes à cause de fret exceptionnellement lourd, de passagers retardataires, de problèmes techniques mineurs.

2. Vol 330, 35 minutes; vol 331, 25 minutes.

LA STIMULATION DES CULTURES FOURRAGÈRES

Question n° 1005—**M. Thomson:**

1. La Commission canadienne du blé a-t-elle l'intention de poursuivre en 1971 ou plus tard son programme d'ensemencement d'herbe aux termes du programme LIFT et, dans l'affirmative, les versements demeureront-ils les mêmes?
2. La Commission canadienne du blé a-t-elle l'intention de continuer d'exempter les territoires ensemencés d'herbe des contingentements de grains?
3. Combien d'acres ont été supprimées de la superficie de contingentement depuis que les terrains ensemencés d'herbe ne font plus partie des contingentements?
4. Quelle a été la réduction globale de la superficie de contingentement par suite de la modification des contingentements aux termes du programme LIFT?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): 1. Dans le cadre de sa politique concernant les céréales des Prairies, le gouvernement fédéral continue d'offrir un versement de \$10 l'acre en vertu du Programme de stimulation des cultures fourragères aux cultivateurs qui convertissent en fourragères leurs cultures de céréales, de graines oléagineuses et autres. Pour être admissible à ce paiement les cultivateurs doivent augmenter la superficie nette de leurs fourragères d'au moins 25 acres et diminuer d'autant la superficie nette de leurs emblavures et de leurs jachères d'été. Le gouvernement n'a pas fixé de maximum par rapport à chaque cultivateur ni de restriction relative à l'emploi et à la récolte des semences. Cette forme d'encouragement s'applique à la première limite atteinte, soit 3 ans ou 4 millions d'acres de terre.

2. Au cours de la campagne agricole 1971-1972, la terre convertie réellement en fourragère permanente (jusqu'à un tiers du total de la terre en jachères d'été, pour les six céréales contingentées et les cultures diverses) constituera une partie du total de la surface assignable au cultivateur.

3. 5,396,065 acres.
4. 13,777,952 acres.